



L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf mai à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Quiers sur Bezone, légalement convoqués le 13 mai 2022 se sont réunis à la mairie sous la présidence de Yohan Jobet, Maire.

Sont présents : Jobet Yohan, Chavaneau Philippe, Roux Michel, Archenault Pascale, Asselin Christian, Asselin Marie-Claude, Lebrun Patrick, Garré Bernard, Gouvernayre Magali, Berthelot Nicole, Bérengère Montagut, Arnaud Toussaint, Raluca Alexandrescu.

Est absent : Dominique Bazin, Julie Rivert.

Secrétaire : Bérengère Montagut

Affichage convocation : 13.05.2022

Lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- **Finances :**
 - Régie manifestations : tarifs boissons
 - Appel d'offres fleurissement printemps /été
 - Demande de subvention FACC concert église

- **Questions diverses**

REGIE RECETTES MANIFESTATIONS

Délibération qui sera publiée après avoir pris attache auprès de la Trésorerie de Montargis.

Il est proposé au conseil d'instaurer dans le cadre des manifestations organisées par la commune des tarifs boissons qui seront collectées par la régie de recette Manifestations. Les tickets seront édités par le service administratif de la mairie et déposés au Service de Gestion Comptable de Montargis.

Détail des tarifs

DESIGNATION BOISSONS	CONTENANT	DESIGNATION TICKET	PRIX UNITAIRE
Eau plate Bouteille	0.50 cl	Eau 50 cl EAU A	0.50 €
Eau plate Bouteille	1.5 l	Eau 1,5 l EAU B	1.00 €
Eau pétillante Bouteille	1 l	Eau 1 l EAU C	1.00 €
Canette Orangina Coca Ou Oasis Ice Tea Perrier	0.25 cl	Canette	1.50 €
Verre A Vin ou Jus d'orange/coca	0.15 cl 0.25 cl	Verre A	1.00 €
Verre B Kir cassis ou Rosé pamplemousse ou Cidre	0.15 cl	Verre B	1.50 €
Verre C Bière Pression Ou Pétillant	0.25 cl 0.15 cl	Verre C	2.00 €
Verre D Picon Bière	0.25 cl	Verre D	2.50 €
Pichet B Kir cassis ou Rosé pamplemousse	0.75 cl	Pichet B	7.50 €
Pichet A Vin rouge-ou rosé ou blanc	0.75 cl	Pichet A	7.00 €
Vin pétillant ou rouge/blanc/rosé bouteille	0.75 cl	Vin	10.00 €
Cidre bouteille	0.75 cl	Cidre	5.00 €
Champagne bouteille	0.75 cl	Champagne	25.00 €
Café ou thé	Tasse	Tasse	0.50 €

APPEL D'OFFRES FLEURISSEMENT PRINTEMPS ETE 2022

Monsieur le Maire donne des informations sur les modalités de cet appel d'offres.
Trois entreprises : GAEC VALLEES DES MERLES ; AUVRAY PAYSAGE, EARL LES PLATELLIERES ont été consultées avec un cahier des charges et la liste des plantes.

FINANCES - CULTURE :

Demande de Subvention FACC animations du 06.11.2022

La commune organise un concert ouvert à tout public le 6 novembre 2022 à l'église.
Le spectacle sera animé par l'association Matou Gospel dont le siège social se situe à Chailly en Gâtinais.

Prestations : spectacle tout public.

Montant prestation de l'association Matou Gospel 500.00 €

Monsieur le Maire propose que la commune sollicite le Conseil Départemental pour obtenir une aide dans le cadre du Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes à hauteur de 65 % des montants cités ci-dessus.

Au vu de ces informations, le conseil :

- Décide de solliciter le Conseil Départemental pour obtenir une aide de 65 % au titre du fonds d'accompagnement culturel aux communes sur la prestation citée dans cette décision
- Autorise Monsieur le Maire ou un Maire-Adjoint à faire les démarches.

INFORMATIONS GENERALES

Rotonde : vente de la rotonde pour 1000 € à un particulier.

Maison 34 rue de l'Aunoy : signature de la vente le 1^{er}/07/2022.

PLUI : en attente de toutes les délibérations des communes.

Abri bus route de Lorris : refaire un point avec tous les intervenants.

Journée sports : le 26 juin présence d'un car podium et de Mme Poissonnet (Sport pour tous).

Inauguration rue des Erables : 10/06 à 18h. En même temps, cela nous permettrait de faire la réunion de « hameau » et d'échanger avec les habitants du quartier.

Salle des fêtes : subvention de 25 % au lieu de 40 %. Revoir un complément de financement en 2023. RDV le 3/06 avec Avensia pour lancer le projet.

BMX : réunion le 1^{er} /06 pour évoquer les prochains travaux.

Mur city stade : à étudier, devis élevés pour sablage + peinture.

Conseil municipal : prochaines réunions le 30/06 et le 8/09.

COMMISSION COMMUNICATION

Tri pli : distribué.

8 mai : reproduire le même schéma pour le 11 novembre. A voir si le départ pourrait se faire de la salle au lieu de la mairie.

Pique-nique EREA : 34 personnes. Préparation à 11h30 à la salle.

MARPA : réunion le 23/05.

COMMISSION FLEURISSEMENT

Fleurissement : en cours. Arrêt des plantations pendant une semaine, sols trop secs. Reprise la semaine d'après.

Jardinières : pose la semaine prochaine.

Jury 4 fleurs : 5/07.

Jard'in Quiers : reprise début mai.

Potagers : mise à disposition de jardinets pour la section SEGPA du collège et le RPE (Relais Petite Enfance).

Tonte différenciée : dans le JAT, apparition d'orchidées sauvages.

Inventaire végétal : fait, à affiner.

COMMISSION CADRE DE VIE

Travaux église : intervention de la société LTB en septembre.

Aire de jeux :

- Filet du city abimé : devis en cours.
- Jeu Kompan : en attente de photo pour la garantie.

Panneaux solaires : devis nettoyage en attente.

EREA : reste les accessoires à fournir (boîte à livres, brouette, hôtel à insectes).

Balisage sentiers : A poser après les plantations.

Travaux :

- Route de Boiscommun : marquage à faire après les travaux de la place du Cèdre Bleu.
- Cèdre Bleu : le plan a été revu pour conserver le terrain de pétanque et ne pas couper les arbres/prévoir un banc « banquette » pour pouvoir se mettre dans les deux sens.

Mobiliers : reste une table de pique-nique à poser (parking église) + 1 poubelle.

Tour du Loiret : remerciement aux bénévoles.

Ordures ménagères et autres déchets : déchets 40, avenue de la Gare, le tarif déchets sauvages a été appliqué.

Portes ouvertes maison du droit Orléans, c'est ouvert à tous.

COMMISSION ANIMATIONS

Repas des aînés : bon retour.

Dimanche 22/05 : spectacle CCCFG « le Chignon ».

Dimanche 5/06 : Quiers Prend l'Air : 10 exposants pour le marché estival. Ne pas hésiter à faire de la pub, 4 food-trucks.

Samedi 1^{er}/10 : animation espagnole : 20 min avec 4 personnes : prévoir le repas pour les artistes.

Achat de matériel : 3 barnums de 3 x 3m commandés chez LPTENT.

Fresque transformateur rue des Rosiers : en cours.

SIRIS : coût 1301.00 €/enfant/an pour 92 enfants pour Quiers. Pas de dérogation scolaire accordée.

Marché hebdomadaire : Présence de M. Marnière (olives et produits apéritif), Mme Foudriat (plats préparés).

CCCFG tourisme et culture : des petits films ont été mis sur le site internet de la CCCFG. Concerts le 21/05 à l'espace des Etangs : écoles de musique.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ruches : mises en route. Remerciement à Louis Montagut.

PAV Duboiserie : en cours, travaux en septembre / Poulailier : 4 familles : proposition d'un groupe sur Whats'app. Prochaine réunion le 9/06.

CCCCFG SPANC : budget équilibré ; Nouveauté : service de vidange tous les mois au lieu d'une fois par trimestre.

GIVB : réunion le 18/05 : manque une mise en conformité sur la phase 1 et lancement de l'étude de la phase 2.

SICTOM : préparation d'un questionnaire pour connaître l'intérêt de la population pour une poubelle « jaune » en porte à porte. Le centre de Bray St Aignan va fermer.

SUEZ : présentation d'un compteur « intelligent » qui détecte les fuites.

Protection bornes incendie, commandées + prévoir le contrôle des pressions et débit tous les 3 ans (attente devis SUEZ)

Busage Brosses : dériver le réseau.

Fossé Brosses : état des lieux à reprendre par le LEPA.

Jobert : travaux finis le 19/05. Des réserves sont émises sur la réfection du chemin rue du Plessis et dans le virage chemin de Jobert. RDV avec la Fédération de Pêche du Loiret : on se laisse un été et un hiver avant choix de délégation à la Fédération de Pêche du Loiret.

Piscine : ouverture pour les scolaires le 30/05. Recours sur malfaçons.

COMMISSION VOIRIE

Fauchage : banquettes faites.

Souplière : renforcement bas-côtés réalisé.

Harmouzeaux/Bécheneau : bas-côtés et curages juin.

Ouvrages d'art, contrôle : seul le pont de Bécheneau répond aux critères de sélection. Nous avons quand même signalé le pont de Jobert.

Visite conseiller ADIL : visite des locaux faites par M. Pingot.

Radars pédagogiques : formation faite. Voir pour les poser sur des mats ENEDIS.

Certaines haies privées débordent sur le domaine public. Un élu se charge de rencontrer les habitants en question ou faire un courrier si impossibilité de les rencontrer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h35.